



## ASSOCIATION TABGHA SOLIDARITE

### Assemblée générale

**Lundi 24 avril 2017**

Après signature des personnes présentes sur les listes d'émargement, Bernard Barré, président de l'association Tabgha Solidarité, remercie les participants et démarre l'ordre du jour de l'assemblée générale :

#### 1- Bilan d'activité 2016

Accueil de la famille Barham : présentation de Lise Berthault en charge de la coordination de l'équipe d'accompagnement :

L'accompagnement de la famille Barham se poursuit sur Betton pour cette 2<sup>e</sup> année puisque la famille s'est installée dans un logement social en fin d'année 2015. Pour les 3 filles, la scolarité suit son cours : en classe de CE1 à l'école publique de Betton pour Zareen, au lycée pour Zaleen en 2<sup>nd</sup>e option « assistant architecte » avec des stages en entreprise qui lui plaisent beaucoup. L'aînée, Ziwa, après une année d'apprentissage du français au CIREF à l'université Rennes 2, est désormais suivie par la mission locale et fait aussi des stages en entreprise afin de définir son projet professionnel. M. Barham travaille, pour la 2<sup>e</sup> année, à la lingerie de la clinique St Laurent où il se plaît beaucoup. Mme Barham aimerait trouver un travail dans le domaine de l'enfance et doit s'inscrire à Pôle Emploi pour bénéficier d'un accompagnement dans ses recherches ou d'une formation adaptée.

L'accompagnement de l'association est désormais plus ponctuel et vise à conduire la famille Barham vers l'autonomie : conseil pour les démarches administratives, suivi du budget, etc...

Accueil des jeunes Yézidis : présentation par Marie-Paule Hardy en charge de la coordination de l'équipe d'accompagnement :

Les 5 jeunes Yézidis ont pris la suite de la famille Barham dans la maison de St Grégoire et chacun a, depuis, obtenu un logement social sur St Grégoire en fonction de sa situation personnelle et de son autonomie financière : Adolah, la fille aînée, suit à son tour les cours du CIREF et touche le RSA. Jalal a travaillé pendant plusieurs mois chez Tom'Ouest. Sa femme Sourya, la sœur d'Adolah, suit des cours de français avec le CLPS. Le 3<sup>e</sup> membre de la fratrie, Ahfed, travaille depuis plusieurs mois à la Pizzeria del Arte. Il est très content de ce travail. Sa femme, Samira, suit elle-aussi des cours de français sur Rennes. Ils sont très reliés à leur communauté et entretiennent des liens avec les autres familles accueillies sur le diocèse. Une grande fête a été organisée en septembre 2016 à St Malo pour réunir l'ensemble des familles accueillies et les accompagnants. Les liens sont aussi très forts avec toute la communauté accueillie à Forbach.

## **2- Rapport moral du président**

Présentation par Bernard Barré (cf pièce jointe)

## **3- Rapport financier de l'année 2016**

Le rapport financier est présenté par Sylvie Juvin, trésorière :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, un report à nouveau de dons d'un montant de 6 281,74 € a été constaté. Le montant des dons pour l'année 2016 s'élève à 6 420 € ce qui représente un montant total des produits de 12 726,12 € incluant 24,38 € d'intérêts bancaires.

Les dépenses pour l'année 2016 se chiffrent à 7 953,87 €. Les principales dépenses sont :

- Loyers : 4 159,97 €
- Fluides (eau, gaz, électricité) : 2 322,93 €
- Frais pour la famille : 1 251,77 €
- Frais de gestion : 219,20 €

Il ne semble par nécessaire, à ce stade, de relancer l'appel à dons, le solde positif de 4 772,25 € paraît suffisant pour démarrer l'accompagnement d'une 3<sup>e</sup> famille.

## **4- Approbation des bilans d'activité et rapports moral et financier**

Les rapports, moral et financier, sont approuvés à l'unanimité. L'assemblée donne quitus au président pour la signature de tout document relatif à l'association et/ou engageant des dépenses.

## **5- Vote du montant de la cotisation 2017**

Il est proposé de maintenir la cotisation 2017 à 10 € par personne, 5 € pour le tarif réduit. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

## **6- Election du nouveau Conseil d'Administration**

Conformément à l'article 13 des statuts de l'association Tabgha Solidarité :

« L'association est dirigée par un conseil de 9 membres minimum dont le curé de la paroisse, deux membres du conseil pastoral de la paroisse St Jean-Paul II et 6 à 12 membres élus par l'assemblée générale. La durée du mandat des membres éligibles est de deux ans renouvelable deux fois. Le conseil étant renouvelé chaque année par moitié, la 1<sup>ère</sup> année, les membres sortants sont désignés par tirage au sort. »

Pour cette année, les 6 membres sortants ou démissionnaires sont :

- Michel Beyet
- Marie-Joëlle Brisseau

- Brigitte Canté
- Colette Chauleur
- Norbert Hayel
- Anne-Marie Letournel

Marie-Joëlle Brisseau et Colette Chauleur souhaitent se représenter pour poursuivre leur engagement. Une personne de la 2è équipe d'accompagnement se propose pour intégrer le Conseil d'administration : Roger Agaesse.

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité. 12 membres constituent ce nouveau CA :

3 membres de droit :

- Olivier Gazeau, curé de la paroisse St Jean-Paul II
- Jacqueline Le Grand et Théo Louvet, membres du conseil pastoral

9 membres élus :

- Roger Agaesse
- Bernard Barré
- Nathalie Bellec
- Lise Berthault
- Marie-Joëlle Brisseau
- Colette Chauleur
- Marie-Paule Hardy
- Sylvie Juvin
- Claire Quentel

L'ordre du jour étant épuisé, Bernard Barré propose de visionner un montage audiovisuel réalisé pour la présentation de l'association Tabgha à l'école de St Grégoire en vue de récolter des dons pour l'association à l'occasion de la kermesse annuelle.

Compte-rendu rédigé à Melesse, le samedi 6 mai 2017

**Marie-Joëlle Brisseau**